



ENSEIGNER
ET APPRENDRE

LE PROJET DE LOI N° 23

Résistance de la recherche en éducation

Sous la direction de **Marc-André Éthier, Thérèse Laferrière, Stéphane Allaire, Denis Savard, Hélène Makdissi et David Lefrançois**



Les Presses de l'Université de Montréal

Table des matières

Introduction	7
<i>Le comité de direction éditoriale</i>	
Chapitre 1	
Un «nouveau» modèle de gouvernance scolaire ?	11
<i>Olivier Lemieux et Claude Lessard</i>	
Chapitre 2	
Centralisation, décentralisation	23
<i>Jean Bernatchez</i>	
Chapitre 3	
Rendement des élèves et urgence de la mise en place de l'INEE	33
<i>Denis Savard</i>	
Chapitre 4	
Réflexion sur la «réussite»	47
<i>Hélène Makdissi et Thérèse Laferrière</i>	
Chapitre 5	
Plaidoyer pour la reconnaissance des approches centrées sur l'apprentissage, l'engagement et le développement de la pensée critique des élèves	53
<i>Mélanie Paré</i>	
Chapitre 6	
Préoccupations et pratiques didactico-pédagogiques	63
<i>Pauline Sirois</i>	
Chapitre 7	
Les absents du projet de loi n° 23	77
<i>Pauline Sirois</i>	

Chapitre 8	
L'évaluation des apprentissages	87
<i>Nicole Monney</i>	
Chapitre 9	
Un système éducatif inégal que le projet de loi n° 23 ignore et renforce	95
<i>Xavier St-Pierre et Corina Borri-Anadon</i>	
Chapitre 10	
De la professionnalisation à la déprofessionnalisation	103
<i>Thérèse Laferrière</i>	
Chapitre 11	
Derrière l'évidence du concept de « données probantes » en éducation	107
<i>Stéphane Allaire</i>	
Chapitre 12	
Une loi qui occulte l'importance de la santé psychologique des personnels scolaires	115
<i>Mylène Leroux et Nancy Goyette</i>	
Chapitre 13	
Les questions d'éthique	125
<i>Aurel St-Pierre</i>	
Chapitre 14	
Échanges avec des agents de l'éducation	135
<i>Clarence Pomerleau</i>	
Chapitre 15	
La diffusion de l'enseignement explicite en France en 2025	147
<i>Cécile Morzadec</i>	
Conclusion	157
<i>Le comité de direction éditoriale</i>	
Les collaborateurs	159
Bibliographie	163

Les collaborateurs*

Marc-André Éthier est professeur à l'Université de Montréal, au Département de didactique, il est directeur du Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante et rédacteur en chef de la *Revue des sciences de l'éducation*. Ses recherches portent sur la pensée historique.

Thérèse Laferrière est professeure à l'Université Laval, elle s'intéresse aux environnements d'apprentissage en réseau. Elle a été doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation et coordonne le PÉRISCOPE (Plateforme Échange Recherche Intervention sur la SColarité: Persévérance Et réussite).

Hélène Makdissi est professeure à l'Université Laval, elle cherche à vérifier et à préciser les liens entre la compréhension des histoires présentées à l'oral chez l'enfant âgé de 3 à 6 ans et la compréhension en lecture une fois l'âge scolaire atteint.

Stéphane Allaire est professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), il conduit des recherches sur la réussite scolaire, les technologies éducatives, le développement professionnel et les pratiques évaluatives innovantes à l'ère de l'intelligence artificielle et de la coélaboration de connaissances. Il a été doyen à la recherche et à la création.

Denis Savard est professeur à l'Université Laval, ses publications récentes portent sur la gestion axée sur les résultats, l'usage des « données probantes » en éducation, et les effets de la réforme scolaire sur l'autonomie professionnelle des enseignants.

David Lefrançois est professeur au Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec en Outaouais (campus de Saint-Jérôme). Il mène des recherches sur les programmes d'éducation financière et de Culture et citoyenneté québécoise.

* Les collaborateurs de l'ouvrage collectif: Laferrière, T., Savard, D., Éthier, M.-A., Makdissi, H. et Allaire, S. (2024). *Le PL23 et l'INEE: excellence ou standardisation en éducation? Réserves et propositions d'universitaires*. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4855983>

Autres collaborateurs

Acerra, Eleonora	Charette, Josée
Anctil, Dominic	Cordeau, Wilfried
Araujo-Oliveira, Anderson	Corriveau, Claudia
Arseneau, Rosianne	Couture, Christine
Audet, Geneviève	Danis, Jean
Audet, Julie Larochelle	De Saint-André, Marie Dupin
Babin, Julie	Delobbe, Anne-Michèle
Bachand, Charles-Antoine	Deroy Ringuette, Rachel
Barma, Sylvie	Désautels, Jacques
Baron, Marie-Pierre	Desbiens, Jean-François
Beaudoin, Josée	Deschenaux, Frédéric
Beaudoin, Manon	Deslandes Martineau, Marion
Bernard, Marie-Claude	Dumais, Christian
Biao, Florent	Dumouchel, Gabriel
Bilodeau, Simon	Dumouchel, Mélissa
Bisaillon, Julie-Myre	Dumoulin, Catherine
Borri-Anadon, Corina	Émery-Bruneau, Judith
Boulay, Marie-France	Éthier, Marc-André
Bourget, Denis	Falardeau, Érick
Béland, Marie-Pascale	Forget, Marie-Hélène
Carpentier, Geneviève	Fortier, Alain
Charland, Patrick	Gagnon-Ferembach, Olivier
Chartrand, Suzanne-G.	Giguère, Marie-Hélène

Giroux, Patrick	Pépin, Yvon
Godin, Marie-Pier	Pleau, Joannie
Godrie, Baptiste	Potvin, Maryse
Granger, Nancy	Pouliot, Karine
Guichon, Nicolas	Pulido, Loïc
Hamaoui, Savannah	Richard, Suzanne
Hirsch, Sivane	Roussel, Katrine
Joncas, Jo Anni	Royer, Chantal
Koubeissy, Rola	Sahrane, Fouzia
Lacelle, Nathalie	Saussez, Frédéric
Larochelle, Marie	Sauvageau, Claudine
Larouche, Catherine	Senécal, Marie-Neige
Laurence, Stéphanie	Sénéchal, Kathleen
Lefrançois, David	Sirois, Geneviève
Magnan, Marie-Odile	Sirard, Anick
Makdissi, Hélène	Soucy, Emmanuelle
Marin, Jessy	Thériault, Pascale
Martel, Virginie	Thibeault, Joël
Martineau, Stéphane	Tremblay, Mélanie
Mary, Claudine	Tremblay, Ophélie
Michaud, Lydia	Turcotte, Claire
Monney, Nicole	Vanlint, Alice
Montésinos-Gelet, Isabelle	Vandercleyen, François
Morales-Perlaza, Adriana	Vigneault, Stéphane
Ntebutse, Jean Gabin	Villeneuve-Lapointe, Myriam
Oliveira, Izabella	Vincent, François
Ouellet, Sébastien	Vincent, Suzanne
Paré, Mélanie	Vivegnis, Isabelle
Paret, Marie-Christine	Viviers, Simon
Peters, Martine	

Introduction

Le comité de direction éditoriale

Ce livre propose une analyse critique approfondie du projet de loi n° 23, dont le but premier était de modifier la Loi sur l'instruction publique et d'édicter la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation (INEE); ce projet de loi a été adopté le 7 décembre 2023. Les textes qui suivent offrent des synthèses du collectif intitulé *Le PL23 et l'INEE: excellence ou standardisation en éducation? Réserves et propositions d'universitaires*¹, des textes écrits pour l'essentiel en 2023. Ce collectif est le fruit d'une réflexion d'une centaine d'universitaires qui mettent en évidence les préoccupations soulevées par la réforme de la gouvernance scolaire et de l'école publique québécoise. Parmi les principales mesures figurent une centralisation accrue du pouvoir décisionnel au profit du ministre de l'Éducation, la possibilité de destituer les directeurs généraux en fonction de résultats jugés insuffisants et le remplacement d'instances indépendantes, comme le Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE) et le Conseil supérieur de l'éducation (CSE), par l'INEE.

1. Laferrière, T., Savard, D., Éthier, M.-A., Makdissi, H. et Allaire, S. (2024). *Le PL23 et l'INEE: excellence ou standardisation en éducation? Réserves et propositions d'universitaires*. La version finale de juillet 2024 est disponible en ligne: <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4855983>

Des auteurs de plusieurs chapitres signalent que cette réforme repose sur une approche relevant de la « nouvelle gestion publique ». Il s'agit d'une réforme conçue comme un ensemble de modalités administratives et pédagogiques standardisées, limitées dans leur portée et élaborées sans les consensus nécessaires auxquels on serait en droit de s'attendre, compte tenu de l'envergure de cette réforme. Ce projet de loi donne l'impression qu'il n'est plus nécessaire de s'interroger sur les finalités de l'éducation, en dépit d'un monde de plus en plus complexe, ou de mobiliser les acteurs autour d'un projet stimulant et émancipateur, puisque la réponse paraît déjà trouvée : simple, unique et universelle.

Les auteurs, qui soulignent que cette approche atrophie la complexité de l'activité éducative afin de l'uniformiser, se fondent sur des milliers d'études scientifiques qui révèlent la profondeur et les nuances indispensables à une poursuite éclairée de l'excellence. Penser à l'excellence sans tenir compte des contextes locaux s'avère inquiétant, notamment quand il est question de « données probantes » décontextualisées, comme on le verra.

Soutenue par l'attrait pour la standardisation des pratiques didactico-pédagogiques de l'école publique, la création de l'INEE suscite aussi des réserves quant au curriculum, explicite et implicite, et quant aux critères et aux preuves d'efficacité de celui-ci. Plusieurs collaborateurs pensent que la qualité de l'expérience scolaire sera réduite, compromettant ainsi l'engagement, le bien-être, ainsi que la réussite scolaire et éducative des élèves.

Malgré leur diversité, les analyses indépendantes qui constituent cet ouvrage collectif se complètent et convergent autour de plusieurs objets d'inquiétude communs, comme la centralisation accrue du pouvoir éducatif, la réduction des espaces de délibération et la transformation du rôle des

acteurs locaux. Certains éléments de ces constats majeurs et transversaux ressortent, et se font plus saillants.

L'abolition du Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE) et la réorganisation du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) soulèvent des préoccupations partagées par plusieurs auteurs. Ils le font selon des perspectives distinctes (juridique, politique, organisationnelle), et selon une diversité de cadres mobilisés, mais tous s'accordent sur l'importance des transformations institutionnelles. Plusieurs auteurs s'intéressent aussi à une plus grande place accordée aux « données probantes » et s'interrogent sur les fondements des prétentions de ceux qui affirment produire de telles données. Si certains arguments se recoupent, chacun des chapitres traite cet enjeu en fonction de ses propres outils d'analyse (épistémologie, politiques publiques, pratiques enseignantes). Le lectorat pourra ainsi constater la pluralité des effets de ce référentiel dans différents segments du système éducatif. Plusieurs auteurs citent des comparaisons internationales, comme le cas états-unien, pour éclairer certains mécanismes du projet de loi n° 23, en s'appuyant sur des dimensions précises de ces comparaisons, qu'elles soient historiques, institutionnelles ou épistémologiques. Les données concernant les performances scolaires québécoises sont localisées à plusieurs endroits, car elles constituent un paramètre central pour évaluer la pertinence des transformations proposées par le projet de loi et pour situer, dans chaque chapitre, les enjeux analysés par rapport à l'état actuel du système scolaire. Les répercussions de ces changements législatifs sur la formation et sur la profession enseignante sont abordées sous plusieurs angles (organisation du travail, encadrement, autonomie, régulation, santé psychologique), mais qui mènent à des conclusions apparentées et témoignent de

la cohérence des effets identifiés, malgré la pluralité des approches mobilisées.

Autrement dit, le contenu des différents chapitres soulève de nombreux points qui mettent en doute le bienfondé de cette réforme de la gouvernance scolaire. On pense, par exemple, tant pour les élèves que pour les enseignants, à la diminution des exigences de formation, à la réduction de l'autonomie pédagogique en classe et à l'essaimage d'une vision obtuse de la réussite éducative, alors même que l'intelligence artificielle pénètre nos environnements d'étude et de travail, exigeant des capacités intellectuelles et sociales élevées. Cette réforme exige des Québécois une grande vigilance, afin d'éviter des dérives autoritaires et un pari risqué quant à la réussite éducative des élèves et à notre devenir collectif.

Dans cet ouvrage, l'écriture inclusive, épïcène ou la répétition systématique des termes au masculin et au féminin n'ont pas été retenues, sauf dans certains cas précis. Ce choix de la maison d'édition n'engage pas les auteurs.

Synthèse d'un document numérique signé par une centaine de collaborateurs, ce livre propose une analyse critique du projet de loi n° 23 adopté en décembre 2023 (Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation). Les auteurs montrent la rupture que ces changements représentent dans l'histoire de la gouvernance scolaire, marquée par des luttes sociales en lien avec l'accès universel à l'éducation formelle, la justice sociale et la professionnalisation de l'enseignement. Ils dénoncent l'abolition de deux organismes — le CAPFE et le CSE —, la centralisation des pouvoirs entre les mains du ministre de l'Éducation, la réduction de la complexité de la réussite éducative en « données probantes », au détriment de l'autonomie professionnelle et de la démocratie scolaire. Ils remettent aussi en question le discours alarmiste sur l'échec du système scolaire québécois en s'appuyant sur des données nationales et internationales. L'ouvrage appelle enfin à une vigilance collective contre une gouvernance fondée sur la surveillance, le contrôle, la normalisation et la punition, pour préserver une éducation pluraliste et émancipatrice face aux logiques rétrogrades et technocratiques.

24,95\$ • 18€

Couverture : Gianni Caccia

Disponible en version numérique
www.pum.umontreal.ca

ISBN 978-2-7606-5573-7

